

MESSAGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MAHARU 23. — N° 12.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 20 maiti 1874.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Un an..... 15 fr.
Six mois..... 8 fr.
Trois mois..... 4 fr.
De moins: 20 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
Les 20 premières lignes..... 20 c. la ligne.
Au-dessus de 20 lignes..... 25 c. la ligne.
Les annonces répétées se paient à moitié de prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêtés portant extinction immédiate de deux jugements de tribunal criminel. — Décisions accordant des bourses aux frères et sœurs de deux condamnés. — Arrêt administratif. — Pénalogramme de condamnation. — Avis aux planteurs de coton. — Bulletin télégraphique. — Pains divers. — Situation de la caisse agricole au 1^{er} mars 1874. — Mouvements commerciaux. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vu le jugement en date du 24 décembre 1873, rendu par le tribunal criminel de Papeete, déclarant que les nommés Tihoni et Terive à Ekarato sont coupables: 1^{er} Tihoni d'avoir le 27 juillet 1873, avec effraction extérieure (en brisant les barreaux qui font la clôture de la maison), dans une maison habitée, soustrait frauduleusement divers objets au préjudice du sieur Gemin; 2^o Terive, de s'être rendu complice de la complicité ayant la crime son spélé, en aidant et assistant avec connaissance de cause Tihoni Tihoni dans les faits qui ont facilité et consommé ce crime;

Vu la dépêche ministérielle en date du 26 juin 1869 rendant applicable dans les Etats du Protectorat l'ordonnance royale concernant le gouvernement de la Guyane française;

Vu l'article 49 de ladite ordonnance royale, ensemble l'article 3 de l'ordonnance du 28 avril 1843;

Considérant qu'il ne résulte ni de l'application de la peine, ni des faits dont les condamnés ont été déclarés coupables, aucune circonstance qui soit de nature à faire solliciter pour eux la clémence du gouvernement;

Sur le rapport du procureur de la République, chef du service judiciaire;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. Le jugement rendu par le tribunal criminel, le 24 décembre 1873, contre les nommés Tihoni et Terive à Ekarato, qui les condamne chacun à cinq années de travaux forcés, sera immédiatement exécuté selon sa forme et teneur.

Art. 2. Le procureur de la République, chef du service judiciaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié, inséré et enregistré partout où besoin sera.

Papeete, le 21 février 1874.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

Le Chef du service judiciaire,
LOUIS DE LAVARD.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vu le jugement en date du 16 janvier 1874, rendu par le tribunal criminel de Papeete, déclarant que les nommés Richard (Edouard-Louis-Narcisse), âgé de 23 ans, cultivateur, né à Paris, et Boue (Georges), âgé de 19 ans, cuisinier, né à Nantes, arrivés à Papeete sur le transport de l'Etat Calédonien, venant de la Nouvelle-Calédonie, se sont rendus coupables audit Papeete, dans une maison habitée, la nuit, de complicité (en aidant ou assistant avec connaissance l'auteur de l'acton dans les faits qui l'auront préparés ou facilités, ou dans ceux qui l'auront consommés) soustrait frauduleusement: 1^o dans la nuit du 10 décembre dernier, avec effraction extérieure (en fracturant la porte de la boutique), une somme de 40 francs, sans montre en argent, du liège, etc., au préjudice du sieur Hilla; 2^o dans la même nuit, une paire de boucles d'oreilles, un médaillon, au préjudice de M. Guillaud; 3^o dans la nuit du 13 au 14 décembre dernier, avec effraction (accusant une fraude), une boîte en fer, des boucles d'oreilles, la somme de 40 francs et différents objets, au préjudice du sieur Stergipe, et 4^o dans la même nuit, du jambon, un pot de beurre et autres objets, au préjudice du sieur Kelly;

Vu la dépêche ministérielle en date du 26 juin 1869 rendant applicable dans les Etats du Protectorat l'ordonnance royale concernant le gouvernement de la Guyane française;

Vu l'article 49 de ladite ordonnance royale, ensemble l'article 3 de l'ordonnance du 28 avril 1843;

Considérant qu'il ne résulte ni de l'application de la peine, ni des faits dont les condamnés ont été déclarés coupables, aucune circonstance qui soit de nature à faire solliciter pour eux la clémence du gouvernement;

Sur le rapport du procureur de la République, chef du service judiciaire;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. Le jugement rendu par le tribunal criminel, le 16 janvier 1874, contre les nommés Richard et Boue, sera immédiatement exécuté selon sa forme et teneur.

Art. 2. Le procureur de la République, chef du service judiciaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié, inséré et enregistré partout où besoin sera.

Papeete, le 21 février 1874.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

Le Chef du service judiciaire,
LOUIS DE LAVARD.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Considérant qu'il est de la plus grande utilité de favoriser autant que possible le développement de l'instruction dans notre Etablissement de Tahiti;

Vu notre décision en date du 7 octobre 1873 portant que l'indemnité à accorder aux directeurs des écoles sera portée de trente à cinquante francs par mois pour chacun des enfants qui coucheront et prendront tous leurs repas dans les écoles;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'administration entendu,

DÉCISONS:

Une bourse à l'école des sœurs de Saint-Joseph de Cluny de Papeete est accordée à la demoiselle Sophie Colombelle.

La dépense annuelle de six cents francs (600^{fr} 00), résultant de la concession de cette bourse, sera imputée au chapitre 1^{er}, article 1^{er}, § 6, Instruction publique (Bourses).

Est demeurée rapportée la décision du 16 décembre 1871 accordant à M^{lle} la directrice de l'école une indemnité de trois cent soixante francs pour couvrir les frais de nourriture à la charge de l'institution pour ladite demoiselle.

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée, communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 2 mars 1874.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

Pour l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur
empêché et par délégation,

Le sous-commissaire de la marine,
LABARRE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vu la demande formée par M. Byrnes, propriétaire à Papeuriti, dans la but d'obtenir la concession d'une demi-bourse pour sa fille adoptive à l'école des sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Papeuriti;

Vu les arrêtés des 7 novembre 1857 et 8 octobre 1863;

Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'administration entendu,

DÉCISIONS:

Une indemnité annuelle de trois cent soixante francs sera payée à M^{lle} la directrice de l'école des sœurs de Saint-Joseph de Cluny pour couvrir les frais de nourriture qui sont à la charge de l'institution pour la demoiselle Sarah Bachin; qui, entrant à l'école le matin, n'en sort que le soir après la fermeture des classes.

Cette dépense sera imputée au budget de la colonie, chapitre 1^{er}, article 1^{er}, § 6, Instruction publique (Bourses).

La présente décision, qui aura son effet à compter du jour de l'admission de l'enfant à l'école, sera publiée, communiquée et enregistrée partout où besoin sera et insérée au Bulletin officiel des Etablissements.

Papeete, le 2 mars 1874.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

Pour l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur
empêché et par délégation,

Le sous-commissaire de la marine,
LABARRE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Considérant qu'il est de la plus grande utilité de favoriser autant que possible le développement de l'instruction dans notre Etablissement de Tahiti;

Vu notre décision en date du 7 octobre 1873 portant que l'indemnité à accorder aux directeurs des écoles sera portée de trente à cinquante francs par mois pour chacun des enfants qui coucheront et prendront tous leurs repas dans les écoles;

Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'administration entendu,

DÉCISIONS:

Une bourse à l'école des frères de l'Instruction chrétienne de Papeete est accordée à chacun des enfants ci-après:

Messieurs Butcher,
François Teek,
Eugène Sun.

La dépense annuelle de mille huit cents francs (1,800^{fr} 00) résultant de la concession de ces bourses, sera imputée au chapitre 1^{er}, Personnel, article 1^{er}, § 6, Instruction publique (Bourses).

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui aura son effet à compter du jour

Papete, le 2 mars 1874.

LARSEN

Les mandats non payés au 31 mars 1874 seront annulés et leur clardontement ne pourra avoir lieu qu'en France. 3-3

Par ordre du comité directeur, le secrétaire-trésorier de la caisse agricole porte à la connaissance des anciens fournisseurs de coton, que les sommes qui restent encore à payer sur le partage des anciens bénéfices deviendront propriété de la caisse, si elles ne sont pas réclamées dans le délai de deux ans à compter de la date de cette publication.

Publié le 20 mars 1874.

S. M. la Reine est heureuse de donner aux habitants du district de Papara un témoignage de satisfaction pour l'empressement avec lequel ils ont versé leur contribution pour l'achèvement de son palais.

Te pouapu nei T. H. te Arii
abine i te faaita raa 'tu i te 'hui-
aalira no te mataeinaa raa no Pa-
ara, i toa mauuuru rahi ia
atou, no te itoitio i te imi raa i te
moni i haapao hia, ia auau hia
mai, no te faato'i raa iao raa i toa
a aorai.

Pendant la tournée qu'il vient de faire dans les districts de l'Est, le Commandant Commissaire de la République a constaté avec plaisir que les travaux de la route de ceinture sont en bonne voie et il est heureux de donner un témoignage de satisfaction aux travailleurs de Papenoo, de Tiaheï et de Hitiia.

A taamu hāere ai te Tōmana te
 Auvaha o te Repopirita oia rōto i
 e mau matatūana i te pae i te
 hita o te rā, ua hōpou popu ia
 nia, ma te popou rahi, e te hāere
 maite nei i mua te mau ohipa o
 rave hia i nia i te parumu rahi
 fāfati, e te poupu atoa nei oia i
 te faaita rā 'tu i toia māunuru
 rahi i te feia rave ohipa no Pa-
 penoo, no Tiaie e no Hitia.

Il compte sur leur bonne volonté pour terminer complètement à bref délai ce qui reste à faire pour rendre la route de l'Est praticable. Encore un effort et ce grand travail, dont les districts de l'Est pourront être fiers, sera terminé.

Te tiaturi nei oia i nia i to rau
 hou hinasaro mai'ai, na roto i te
 pua e te itoitio, ia fasoti oioi roto
 i nia hia te vahi iti i toe atu, e
 mai'ai atu ai te haere rau na nia
 i iaua puramu i te pae i te hitia
 o te ra'a. Hae rau ra maa faa-
 hitoitoi rau rahi toe e o'i rau 'tu a
 teleo'i obipa rahi, te tia i temai
 matu'einaa i te pae i te hitia o t
 ra'i i te arie.

Alors ces districts, qui naguère étaient entièrement isolés de l'extérieur, seront mis en communication avec le chef-lieu, au grand avantage des indigènes et des colons.

E i te reira te mau mataeina
 teti huru atoa e roa i Papeete
 mutaa'e nei, e haere ohie noa hi
 'tu ai, e e matai noa to rahi
 haerea mui i te oire rahi mau
 faufaa hia'i te tsata tabiti e t
 nanaa 'ton.

Les experts chargés à Liverpool de l'estimation du coton Se-
land et de ses substituts, ont adressé, sur sa demande, à M. E.
Hutt, correspondant de la Caisse agricole, par l'intermédiaire de
MM. Turner, Chapman et Co de Papete, une note concernant
baïsse de prix qu'ont subie, dans ces derniers temps, les quali-
tés fines de coton en général et du coton de Tahiti en particulier.
Nous nous empressons de publier un extrait de ce rapport, qui
pourra être de quelque utilité aux planteurs :

« Dans votre opinion, les bas prix des équivalents du Sea Island auroient pour effet d'amener un surcroît de demandes pour les bonnes qualités, surtout parce que la différence de valeur des diverses nuances du Sea Island est très restreinte entre des limites très restreintes ».

* Prenant ces circonstances en considération, nous nous attendons à voir dans le courant d'une année ou deux, une grande amélioration dans la vie des populations menacées de l'oubli et de la famine.

leur des quatre moyennes du Fea Island et de ses substitués.

• Pour participer au bénéfice de ce changement, il faut que la qualité du coton ténifie se relève. Cette saison-là, le produit que très-peu de coton a pu être comparé à celui qui avait été fourni il y a dix-huit mois. Ce qui est nécessaire surtout, c'est plus de régularité et plus de force, choses qui peuvent être obtenues que par le renouvellement annuel des plantations.

• Par conséquent, les agriculteurs recommandés par le chan district ne produisent que l'introduction et la culture des qualités réellement très-fines. Si Fea Island a été une erreur, la plante est trop difficile pour pousser vigoureusement lorsqu'elle change de pays, et les graines dégénèrent très-rapidement.

Nous conseillons en conséquence aux planteurs de s'attacher surtout à la production des anciennes bonnes espèces, qui, sous le nom de coton de la Caisse agricole ou cotton Labéd, ont établi l'ancienne réputation du coton tahitien, et d'abandonner le petit cotonnier Fidji et autres de cette espèce, qui, indépendamment de l'inconvénient des mélanges, rapportent peu et dégèrent rapidement.

(Diabetes extracted from Courier de San Francisco.)

Versailles, 21 janvier. — La gauche a fait aujourd'hui au gouvernement une interpellation au sujet du traitement auquel est soumis la presse. Après un débat violent, l'interpellation a été repoussée à une majorité de cent voix. Après la séance, le député Haenlens a envoyé un cartel à Gambetta.

Paris, 23 janvier. — La querelle entre Gambetta et Hagetjens a été arrangée, les deux parties ayant retiré les paroles offensantes qui avaient

Paris, 2 février. — Les candidats français ont été élus en Alsace à une majorité écrasante.

Paris, 3 février. — Le comité du budget a voté la proposition d'une loi accordant quatre millions de francs pour réparer les dommages faits aux monuments de Paris dans les derniers jours de la Commune.

Paris, 9 février. — Un député conservateur a été nommé aujourd'hui

Paris, 47 février. — Ledru Rollin est candidat à l'Assemblée nationale.

ANGLETERRE.

Londres, 21 janvier. — Une députation d'ouvriers s'est rendue aujourd'hui auprès de M. Gladstone et l'a pressé de faire accorder la franchise électorale aux agriculteurs. Gladstone leur a répondu qu'il était en faveur du projet, mais leur a demandé d'être patients à cause de la grandeur et de l'importance de la mesure et de la courte durée du Parlement.

Londres, 21 janvier. — M. Gladstone a fait une adresse à ses constituents demandant sa réélection et annonçant que la reine a bien voulu accepter l'avis de ses ministres de dissoudre le Parlement. Dans ce discours, il dit que le gouvernement n'a pas le droit de se laisser gouverner par la question irlandaise, échec dû aux efforts réunis de l'opposition et des catholiques, le gouvernement ne possédait pas l'autorité suffisante pour proposer quelque grande mesure législative. L'expérience pendant les vacances du Parlement a pas été satisfaisante. Le chef de l'opposition ayant toujours refusé le ministère après l'échec du gouvernement et du cabinet, «c'est-à-dire on pense que, n'ayant pas la soutie nécessaire que tout ministre doit avoir, une nouvelle élection est nécessaire. Le budget pour l'année 1890-1891 sera présenté le 12 mars. Le budget sont tellement dépassés, que le gouvernement peut promettre un surplus de 5,000,000 de dollars qu'il a l'intention d'employer pour abolir l'Income-tax et à diminuer la taxe locale. Les matières locales, qui doivent venir et dans le prochain mois, la promulgation des lois de la reine, sera le 26 mars. Le discours sera lu à 11 heures.

[illegible]

terlon des sédi: piers repréentant la nation. Un grand meeting a eu lieu aujourd'hui à Blackheath, dans lequel Gladstone a reconnu que le Parlement avait été désigné parce que le gouvernement sentait décliner son autorité et violemment attaqué Israël, en l'accusant de chercher à détourner l'attention du peuple des affaires intérieures pour la reporter sur les affaires étrangères. Les mesures financières proposées par le gouvernement sont entièrement pratiques. Le peuple a besoin d'une réforme dans la taxe locale. Le parti libéral a besoin d'une réforme dans la question des impôts. Orateur. Ce besoin d'une économie qui n'a jamais été pratiquée par les conservateurs est défavorable à la réaction conservatrice. En terminant, Gladstone a proposé l'*Union Libérale* comme le mot d'ordre du parti. Si les libéraux ne s'unissent pas, ils s'effondrent; et si les dissensions s'élèvent entre eux, ils se retireront de

Londres, 30 janvier. — Deux membres proéminents du Parlement Dixon et Mung, le premier libéral, ont été nommés à Birmingham sa opposition. Les dépêches reçues à cette heure donnent sept libéraux dix conservateurs.

Londres, 31 janvier. — Plus de 30,000 personnes assistaient au meeting de Greenwich dans lequel Gladstone a parlé. Disraeli considère la dissolution du parlement comme une vraie trahison.

Londres, 3 février. — Gladstone s'est réuni à Greenwich, mais ses collègues libéraux ont été bristés et remplacés par des conservateurs. Il y a des émeutes dans beaucoup d'endroits. Jusqu'aujourd'hui, le résultat des élections est une perte de quinze voix pour les libéraux, qui donnerait une majorité de trente voix aux conservateurs dans le Parlement.

Londres, 5 février. — Disraeli, dans le discours qu'il a prononcé
— Newport, a violemment attaqué la politique de Gladstone en Irlande.
Pendant tout le cours de la séance, la foule qui se trouvait au dehors
lançait des pierres dans les fenêtres, et s'efforçait de dissiper la réunion.
Le colonel de New-Union, un des bataillons des deux armées.

On a fini par le battre. Il y a eu des batailles dans divers comtés.
 Londres, 6 février. — Il y a toujours des émeutes au sujet des élitons. Sur 420 membres élus jusqu'à présent, il y a 247 conservateurs et 198 libéraux.

Londres, 9 février. — On dit que Gladstone est en divergence d'opinion avec ses collègues, et qu'il désire se retirer immédiatement. Ses collègues insistent pour attendre l'ouverture du nouveau Parlement. On dit également que Disraeli a déjà organisé un nouveau cabinet.

Londres, 10 février. — Une entente s'est faite entre M. Disraeli, le marquis de Salisbury et le comte de Carnarvon, et ces derniers ont consenti à aider Disraeli dans la formation d'un ministère.

Londres, 17 février. — Le résultat des élections, d'après le Times, est de 251 conservateurs et de 220 libéraux. Gladstone a été reçu à Windsor par la reine, cette nuit, et offert sa démission et celle de ses collègues. Disraeli a été appelé à Windsor. Il a conféré avec plusieurs membres de l'ancien ministère conservateur. Le nouveau gouvernement est déjà partiellement constitué et sera probablement complet dans le courant de la semaine.

ALLEMAGNE

ALLEMAGNE.
Berlin, 3 février. — L'archevêque Lichowski, qui a été arrêté hier, a été envoyé à Ostrowo, province de Posen; où il sera emprisonné, conformément à l'arrêt de la Cour.

Berlin, 5 février. — Le Reichstag a ouvert aujourd'hui. Le discours du trône a été lu par le Commissaire impérial. Il cite, parmi les principales mesures à prendre, des lois relatives à l'armée, à la presse, aux associations, à la juridiction maritime. Le discours se termine par l'assurance que toutes les nations de l'Europe sont résolues à la conservation de la paix. — L'archevêque Ledochowski sera jugé le 44 pour n'avoir pas payé ses amendes. Il peut être relâché si il les paie. L'empereur a refusé d'intervenir malgré les grandes influences mises en jeu en faveur de l'archevêque.

Berlin, 9 février. — M. Eslebenberg, qui appartient au parti national libéral, a été élu président du Reichstag allemand.

Berlin, 16 février. — A la séance du Reichstag aujourd'hui, le général de Moltke a dit : « Ce que nous avons gagné en six mois, il nous faudra le défendre par la force des armes pendant un demi-siècle. »

La France, bien que la majorité de son peuple soit catholique, a le besoin de la nécessité du paix, copie notre organisation militaire. Nous sommes devenus puissants, mais nous devons rester pacifiques. Nous avons une armée pour nous défendre et non pour conquérir. » Un député d'Alsace a demandé que l'on lit un plébiscite en Alsace-Lorraine pour décider la question de nationalité.

DISCUSSION

Madrid, 21 janvier. — Le général Dominguez, à la tête de l'armée du centre, a ouvert la campagne contre les carlistes dans la province de Valence. Barcia, ex-membre de la junte de Carthagène, a écrit une lettre à ses amis; les adjurant d'abandonner le fédéralisme et d'aider au mouvement national jusqu'à la suppression de l'insurrection carliste.

Madrid, 24 janvier. — Le gouvernement a ordonné la fermeture des clubs alphonstistes.

Madrid, 2 février. — L'Espagne a provisoirement rappelé ses représentants diplomatiques de Berlin, de Vienne et de plusieurs autres

Madrid, 6 février. — Le général Sickles, l'ex-ministre américain, vient d'être nommé ambassadeur de la République aux Cortes.

Madrid, 13 février. — L'investissement de Bilbao par les carlistes continue.

Madrid, 15 février. — Les troupes nationales ont battu deux mil carlistes devant Tolosa et ont ravitaillé la ville.

Bayonne, 17 février. — Les carlistes bombardent Berga.

La Havane, 7 février. — La Gazette officielle contient une proclamation du capitaine général Jovellar, récemment investi de pouvoirs

traordinaires. Il présente au peuple l'état des choses, les causes de la surcession et déclare l'île en état de siège. Les rebelles, et les individus accusés de meurtre, de sédition, seront justiciés des cours martiales. Les autres crimes de délit commun seront jugés par les cours ordinaires. Il ordonne la mobilisation d'un volontaire sur dix, et l'engagement sera de six mois. Tous les hommes entre 20 et 43 ans, non volontaires, sont de la milice. Les hommes de couleur libres qui s'engagent dans la milice seront assujettis aux mêmes conditions que les blancs. Les propriétaires d'esclaves devront en fournir un certain nombre pour travaux des fortifications, et à la fin de la campagne ces esclaves seront libérés par le gouvernement, qui paiera aux propriétaires une indemnité de 1.000 dollars par tête.

de 1.000 hommes de service... Une bande de plusieurs centaines d'hommes s'est portée la nuit dernière vers le palais du capitaine général dans l'intention de demander que le gouvernement envoie en campagne le 1^{er} bataillon, comme le prescrit Jewell dans son dernier décret. La population a mis la police à la fuite. La police a arrêté Saturnino-Marin, le chef du mouvement. *Workington's Journal*, et autres journaux ont écrit que le capitaine ont été envoyés au château de la ville, mais ils sont connus comme être des républicains, et on dit qu'ils sont composés des plus dévoués démocrates de la ville. La ville est maintenant tranquille, mais on craint d'autres troubles.

La Havane, 17 février. — On donne la nouvelle d'une bataille dans le département central. Le général Basconca, avec trois mille hommes et quatre pièces de canon, a attaqué le corps principal des insurgés composé de cinq mille hommes, sous les ordres de Santa Luccia. La bataille a duré dix-sept heures et s'est terminée par la victoire des Espagnols; quant on que 50 tués et 404 blessés. On ne connaît la perte de l'ennemi. Les insurgés dans le département central inclinent, dit-on, toutes les maisons.

NOUVELLES DIVERSES.

St.-Petersbourg, 23 janvier. — Le mariage du duc d'Edinbourg la grande-duchesse Marie a été célébré cette après-midi. Ce jour a été considéré comme un jour de fête, et dès le matin les rues étaient pleines de monde. Les fêtes dureront plusieurs jours. La ville était voisée et elle sera illuminée samedi et dimanche. Lundi, il y aura face du Palais d'hiver, une grande revue de 316 bataillons d'infanterie, 37 escadrons de cavalerie et d'artillerie, avec 316 caissons.

Londres, 23 janvier. — Les drapeaux ont été déployés sur tous les bâtiments publics et les maisons privées en l'honneur du mariage du duc d'Edimbourg. Le château de Windsor, résidence du prince de Galles, est pavaise. Les cloches sonnent partout en Angleterre, et il y a des mariages dans presque toutes les églises.

Paris, 26 janvier. — On vient de recevoir la nouvelle de la du Dr. Livingstone dans l'intérieur de l'Afrique. Il est mort de la septicémie en allant du Lac Bembe à Unyanyembe. Son corps a été embaumé et va être transporté en Angleterre par voie de Zanzibar. — mort du docteur Livingstone a eu lieu en juin dernier. Il y avait six jours qu'il voyageait à travers un pays en grande partie submergé et c'est alors qu'il a été atteint de la maladie qui l'a emporté.

Londres, 27 janvier. — Herr Bruner, un explorateur de l'Afrique, dit, dans une lettre adressée à Gotba et datée de Zanzibar, que Dr. Livingstone est mort le 45 août. Cette date diffère de celle par les précédentes nouvelles, mais tout doute doit cesser par d'une dépêche officielle reçue aujourd'hui de Zanzibar par le gouver-

ment. La dépêche, très-circonspecte, dit que le Dr. Livingstone est mort à Lilongwe après avoir traversé des marais ayant de l'eau parfois jusqu'à la ceinture. Les souffrances endurées par la compagnie entière ont été terribles, et dix personnes sont mortes des suites de ce voyage. Les membres de l'expédition Cameron souffrent de la fièvre; mais ils attendent l'arrivée des restes du docteur pour les apporter à Ujiji. De là ils seront transportés à Zanzibar, où ils seront le mois prochain.

Paris, 29 janvier. — Alexandre Dumas fils a été élu membre de l'Académie française.

Londres, 31 janvier. — Une dépêche de Berlin annonce que le Shah a retiré au baron Reuter la concession qu'il lui avait accordée.

Berlin, 9 février. — David-Frédéric Strauss, l'éminent théologien, est mort.

Paris, 12 février. — M. Schneider, ancien président du corps législatif, a été frappé d'apoplexie.

ici cette après-midi, et a été cordialement reçu par le czar et les membres de la famille impériale.

Londres, 15 février. — L'empereur de Russie visitera l'Angleterre au mois d'avril prochain.

Saint-Petersbourg, 16 février. — Le czar est malade.

Mort des frères Siamois.

Les deux frères, frères Siamois, Chang et Eng, sont morts subitement, drôlement, en leur résidence de Mount Airy, coté du Surrey, Caroline du Nord. Depuis une attaque de paralysie qu'il avait eue l'automne dernier, Chang était resté très affaibli et avait pris l'habitude de boire des liqueurs fortes pour apaiser ses souffrances. Sa faiblesse était devenue telle dans ces temps derniers qu'il n'avait guère quité le lit — et son frère non plus, naturellement. C'est le quatre ou cinq jours qui ont précédé leur mort, nous ne le croyons pas exagéré, que Chang a eu la vision. La nuit de vendredi a été marquée par une agitation extraordinaire, et le samedi à 4 heures de matin Chang a trébuché subitement.

Aussitôt après sa mort, Eng, qui jusqu'alors n'avait paru se ressouvenir en aucune façon du mal de son frère, a été saisi d'un violent accès de délire, suivi bientôt d'une prostration complète, et il a rendu le dernier soupir deux heures environ après Chang. Après du lit étaient les femmes des jumeaux et leurs nombreux enfants, qui, presque tous sourds-muets, exprimaient leur douleur par des cris inarticulés et hideuses contorsions.

[illegible]

La femme à deux têtes

[illegible]

La Tribune médicale donne sur l'ivresse quelques chiffres statistiques intéressants. Beaucoup de Français croient faire partie du peuple le plus ivroque de la terre, mais l'implacable statistique, attribuant aux causes, remplace les choses sous leur véritable jour. Meurent, naturellement, d'ivrognerie :

En Angleterre.....	50,000 individus.
En Allemagne.....	40,000 —
Aux Etats-Unis.....	35,000 —
En Russie.....	10,000 —
En Belgique.....	4,000 —
En France.....	1,500 —

Nota. — Dans les 50,000 Anglais, il y a 12,000 femmes.

Enfin, au risque de faire passer Paris pour une rue Cordeliers, nous nous adressons encore à l'astatistique pour avoir nos chiffres de la première catégorie qui font le gros du ornement de la capitale. Il y a, à Paris, en chiffres ronds : 1,450 bossus, 1,100 culs chetés, 4,200 invalides auxquels il manque une jambe, 400 culs jatte, 50 malheureux dénués de nez, et 4,800 aveugles. Total : 8 envelopes, soit environ 1/205 de la population de Paris. Nombre mi-comparé à celui des estroistes du cerveau, des aveugles somnambules et des sourds systématiques qui échappent à tout recensement.

Extrait de la Caisse agricole au 1^{er} mars 1874.

	F.	G.	P.	C.
En Indochine, Argente et blanc.	13,194	19		
Diverses creances non hypothéques.	13,970	73		
Intérêts de débiteurs sur créances.	2,839	78		
Prix hypothéques de l'Agriculture.	53,963	86		
Intérêts de débiteurs sur ces prix.	80			
Balances des débiteurs concernant les terres.	97,223	68		
Valeur des terres en possession dans les districts.				
Atanores à réparer.	23,247	10		
Messager de Saigon (réduit).	851	85		
Pey-Berand.	5,904	00		
Graydon (1 ^{er} chargement).	15,132	10		
Graydon (2 ^e chargement).	29,717	05		
Staphoud (1 ^{er} chargement).	33,193	20		
Reconnaisances.	39,974	58		
Muram.	14,807	14		
Navitins (1 ^{er} chargement).	24,478	82		
Navitins (2 ^e chargement).	43,814	92		
Navitins (3 ^e chargement).	55,780	97		
Cebodao.	60,938	71		
Dû par le régiment des compagnies des arcanes.	68	08		
Mobilier, selon l'inventaire.	1,200	00		
Total de l'actif.	582,557	84		
PASSIF				
Dépôts divers en numéraire.	79,083	93		
Intérêts échus sur dépôt.	1,478	37		
Bons hypothécaires en circulation.	66,630	60		
Indemnité à répartir aux anciens fournisseurs.	9,203	38		
Comptes avec :				
MM. les	Emmanuel Loh et Harre.	7,657	78	
coassociés	Carren et Gribelin	23,904	84	
	Turner, Chapman et C ^{ie}			
	Papette.	38,500	00	
Total de passif.	317,838	59		
Balace en faveur de la Caisse agricole.			265,019	39

Certifié conforme aux écritures :
Le Secrétaire trésorier, ADAM KULCZYNSKI

ÉTAT CIVIL

Etat des mouvements survenus dans l'état civil de la commune de Papeete pendant les mois de janvier et février 1874.

—NAISSANCES.

24 = Albert-Engelm-Louis Atger, fils de Jean-Atger et de Marie Louise Delfes.
26 = Tolutes-Delphine Puri, fille d'Adolphe Maroua a l'ecol et de Tefevercorn a Hebe.

Abstract:

1 Joneter. Teletianus Peckett, âgée de 3 mois.
7 " Christina-Tefimurari Adams, âgée de 5 jours.
9 " Ruet, Frédéric, planteur, âgé de 60 ans.
7 Jeuster. Tobutus-Belgine Poroi, âgée de 14 jours.
10 " Tefimurari a Behe. Enceinte d'Adolphe Maroua a Poroi, âgée de 30 ans.

10

MOUVEMENT COMMERCIAL
Du 12 au 18 mars 1874.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 12 au 18 mars 1874

1000

[illegible]

NAYLON'S SORT

[illegible]

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPERTE

Du jeudi 12 au mercredi 18 mars 1874 inclus.

NAVIGES DE CÔTE ET INTÉRIEUR.

13 mars. Cdt. locale *Ménage*, 48 h. d'équipage, commandée par M. Flindin, enseigne de vaisseau, ven. de la côte.

18 mars. Transport à vapeur français *Seudre*, 62 h. d'équipage, commandé par M. Gadaud, lieutenant de vaisseau, ven. de Valparaiso en 32 jours ; 24 passagers.

NAVIERS DE COMMERCE ÉTRANGERS.

12 mars. Goël. du Protect. *Merion*, de 36 ton., cap. Messias, ven. d'Anas en 3 jours; 7 passagers.

12 mars. Goël. du Protect. *Whitely Brown*, de 17 ton., cap. Tirao, ven. d'Atimaomo en 1 jour.

13 mars. Goël. du Protect. *Aniatea*, de 48 ton., cap. Chaves, ven. d'Atimaomo

ation Ciscne. de 154 ton., cap. H

16 mars. Gôrl. américaine *Margaret Crookard*, de 169 ton., cap. Godfrey, ven. de San Francisco en 39 jours.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

9 mars. Goel. *Neck* *Mélanie*, 13 h. d'équipage, commandée par M. Flaudin, enseigne de vaisseau, all. à la côte.

elect. Wiley Brown, 46-17

14 mars. Gœl. du Protect. *Marquesas*, de 89 ton., cap. Samson, all. à Anaa.
17 mars. Brig. anglaise *Tower*, de 232 ton., cap. Bowles, all. à Valparaiso;
1 passager.
18 mars. Gœl. du Protect. *Marion*, de 56 ton., cap. Menzies, all. à Anaa.

aine *Undine*, de 144 ton., esp:

BÂTIMENTS SUR RADR.

DE COERRE.

13 mars. Gost. Lucien *Méoune*, 18 h. d'équipage, commandée par M. Flaudin, enlevée de vaisseau.

18 mars. Transport à vapeur *Frédéric Soud*, 61 h. d'équipage, commandé par M. Golaud, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

17 février. Trois-mâts-carré *Jacques Théodore Duros*, de 436 ton., cap. Guignon.

28 février. Brig allemand *Idolphe*, de 217 ton., cap. Hefenhäuser.

1 mars. Brig anglais *James H. D. Allen*, de 161 ton., cap. Schaeffer.

11 mars. Gost. du *Prêtre*, de 135 ton., cap. Chaves.

12 mars. Brig américain *Clara*, de 154 ton., cap. Hehn.

16 mars. Gost. guinéen *Margaret Crocard*, de 465 ton., cap. Godfrey.

16 mars. *Nile*, de 415 ton., cap. Nettle.

© 2000 Blackwell Science Ltd *Journal of Internal Medicine* 247: 391–397

Fourrière. Te hoé maiaa puaabofoneua-huru ututu, ma te hoé mea teitei hī i te tahi rau auau i te māhāhā te vai rau i roto i te auri.

Te parau hī 'tu eiti te faa o mea puaa ra e ti māi, māi to mea, nite oia i hinaro te hoé pao hī.

ANNONCES

L'indigène Niti a Taahu est Te opua nei te taata ra o
duna l'intention de vendre à M. Niti a Taahu i te hooaita M
J. Brander la terre Aiaa, siez à Apa-
tai (Tuamotu). Brander i te faaia ra o Aiaa, te va
Apitai (Tuamotu). 35

Les soussignés font des avances, sur le coton expédié à leurs amis d'Europe, soit directement, soit par San Francisco ou Valparaiso.

Le splendide trois-mâts-carré « France Chérie », capitaine
Danael, incombamment attendu à l'apeete, partira pour San Francisco.
Ce navire, confortablement aménagé, prendra du fret et des passagers à pri-
x réduits.
Le consignataire,
J. LAURENÇOT, FILS.

Les sous-signés ont l'honneur d'informer le public qu'ils se sont rendus acquéreurs du navire naufragé *Durham*, ainsi que de son chargement, tel que le tout se trouve sur l'île. Vais-

The undersigned having purchased at public auction the wreck and cargo of the British ship *Durham*, as she now lies on the island of *Whitman*, hereby caution all

rautes; qu'en conséquence, ils pour-
rissent conformément à la loi tout
individu qui, au mépris de leurs droits
et du présent avis, s'empare ou s'ap-
roprierait tout ou partie du charge-
ment ou du matériel dudit navire
maudré.

53 Papeete, le 11 mars 1874.
TURNER, CHAPMAN ET C^{ie}.
MEYER, SMITH ET C^{ie}.
TURNER, CHAPMAN AND CO.
MEYER, SMITH AND CO.

Le navire « Théodore Ducos », capitaine Guignon, prenant charge pour l'Europe, prendra des passagers.

Pour tous renseignements, s'adresser au capitaine à son bord ou à M. LAGRANGE fils. 42

MAISONS ET DÉPENDANCES A LOUER PRÉSENTES
 meut. CHAUX à vendre. S'adresser à M. CHANGONNIER.

PARAU FAALTE.
Te faalte hia 'tu nei te tanta 'ton o tet hinnaro i te hoo-
 farero, e i te mas huru ato o te papa, no Tahiti ibe nei e no te mas fer-
 ri alee, e fatata mai-ra, e afa mai te ratou i te reira i Papote nei, in MHI
 TARESEAU, o te parahi i roto i te fare o-Metuarua a Peafai i Tititani, i pih
 20

GOVERNEMENT